

Séance du :

18/06/2021

Date de la convocation :
11/06/2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2021_38	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	11	9	8

L'an deux mille vingt et un et le 18 juin à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM.- BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves — GRANDAZZI
Sandrine - LAUGIER Lucette – LUCAS Aurore et GAYMARD Marie-José,

Absent excusé : M. TROIN François,

Secrétaire de séance : LAUGIER Lucette

Objet : Budget principal - Décision Modificative N°01

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux observations de la Trésorerie sur
notre budget primitif 2021, sur les écritures d'ordres, il y a lieu de modifier le budget comme
suit :

	Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
Fonct	D 6811 – chap 042 : dotation aux amortissements	15 000,00 €	
Fonct	D 6718 – chap 67 : autres charges exceptionnelles		15 000,00 €

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal:**

- **ACCEPTE** les modifications de crédits proposés.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 22 JUIN 2021 22 JUIN 2021
et publication le:

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

